



PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR DANS UN SERVICE DE SOINS

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Optimiser la prise en charge de la douleur chez le patient/résident
OBJECTIFS OPERATIONNELS	- Reconnaître la douleur du patient - Choisir la bonne échelle douleur en fonction de la situation du patient - Utiliser des moyens non médicamenteux - Évaluer la stratégie médicamenteuse et non médicamenteuse mise en place Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : - QUIZZ Show Travail de groupe
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Certification HAS Décret 2004-802 du 28/07/2004 du CSP Programme de lutte contre la douleur
PUBLIC CONCERNE	Soignants : AS, IDE, Masseurs kinésithérapeutes
PRE-REQUIS	Aucun
PROGRAMME DE LA FORMATION	Le soignant sait : - Écouter la douleur du patient - Utiliser la bonne échelle en fonction de la situation dans laquelle est le patient. - Décrire précisément la douleur ressentie par le patient. - Mettre en œuvre des moyens non médicamenteux. - Faire le lien entre la prescription médicale et la clinique du patient. - Évaluer la thérapeutique mise en place - Au terme de l'intervention, l'apprenant est capable de trouver l'échelle d'évaluation de la douleur en fonction de la clinique, d'identifier le type de douleur et d'associer la stratégie médicamenteuse et non médicamenteuse en fonction de la situation algique.
DUREE	2 jours
INTERVENANTS	Mme MAURIN, IDE RESSOURCE DOULEUR et Mme Aurelie BOUTON-LABBE IDE équipe douleur
NOMBRE DE PARTICIPANTS	12 agents maximum
DATES	GROUPE 1 : 25 et 26 Mars 2026 GROUPE 2 : 30 Septembre et 01 Octobre 2026
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	- Ateliers de groupe - Videoprojection
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	150 € par jour et par participant pour les établissements extérieurs.
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : ☐ oui ☐ non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.